

HONORAIRES

Honoraires de gestion : 7.70 % TTC des encaissements

Location meublée avec services para-hôteliers : 10.30 % TTC des encaissements

Assurance loyers impayés et dégradations (contrat groupe): 1.70% des somme quittancés (frais de courtage et d'agence compris)

Frais administratifs, de correspondance et d'extranet : 3 euros TTC/mois

Extranet locataire : 0.50 € TTC/mois

Représentation ou accompagnement en livraison de logement neuf, visite sur place pour vérification des levées de réserves : offert
Document annuel d'aide à la déclaration fiscale : offerte

Sur pouvoir uniquement et à la demande du bailleur

Représentation en assemblée générale des copropriétaires. Au tarif horaire de 60 € TTC En cas de représentation en assemblée générale de plusieurs copropriétaires, l'agence divisera sa facturation par le nombre de mandants représentés.

Représentation en commission de conciliation : forfait de 3 heures au tarif de 180 € TTC.

Ouverture dossier dommage ouvrage ou dégât des eaux et une expertise DO : compris

Pour les locations meublées : gestion d'achat ou de remplacement de mobilier : 72 € TTC / heure

Gestion travaux au-delà de 2500 € TTC si plusieurs intervenants : 8.4% TTC du montant TTC

Pour ces tâches, le propriétaire bailleur a la possibilité de les gérer lui-même évitant ainsi une facturation de l'agence.

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

- Pour le locataire et le bailleur cumulable : réalisation de l'état des lieux : 3 euros le m²
- Pour le locataire : visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 10€ le m² en zone B et 8 € le m² en zone C
- Pour le bailleur : visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail
1 mois de loyer charges comprises – 3€ par m²

Aucun frais pour l'entremise et la négociation

Pour résumer, pour le bailleur, les honoraires de location ou de relocation correspondent à un mois de loyer CC et à 13 € le m² pour le locataire (mais limité à un mois de loyer CC), conformément à la loi ALUR

Avenant au contrat de location : 350 € TTC

Aide administrative ou fiscal : vacation horaire

Honoraires de location pour les baux commerciaux ou professionnel : 30 % HT du loyer annuel HC et HT (charge preneur) comprenant la recherche du locataire, étude de solvabilité, rédaction bail et état des lieux

Rédaction et signature bail parking ou garage: Un loyer CC à la charge du locataire et 100 € TTC pour le bailleur

Constitution dossier reprise gestion : vacation horaire

Duplicata quittance : 3 € TTC

Duplicata document juridique et administratif archivé : 14.50 € TTC

Etude, analyse et mise en place augmentation de loyer par comparaison selon décret 20/07/2012 : vacation horaire

Tarifcation à partir du 07/04/2022

HONORAIRES TRANSACTION*

TRANCHE PRIX DE VENTE Net Vendeur en €		HONORAIRES TTC**
<	99 999	7 000 € Forfaitaires
100 000	à 149 999	6,7 %
150 000	à 199 999	6,2 %
200 000	à 249 999	5,8 %
250 000	à 299 999	5,5 %
300 000	à 349 999	5,2 %
350 000	à 399 999	4,9 %
400 000	à 449 999	4,7 %
450 000	à 499 999	4,5 %
500 000	à 599 999	4,3 %
600 000	à 699 999	4,2 %
700 000	à 799 999	4,1 %
800 000	à 899 999	4 %
900 000	à 1 000 000	3,9 %
>	1M	3,8 %

***Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire prévue au mandat avec le vendeur.**

**sur prix de vente net vendeur,

TVA au taux légal en vigueur au moment de la transaction comprise,

Dans le cadre d'une délégation de mandat de vente, les honoraires et conditions applicables restent ceux du mandat du délégant.

Mandat promotion en appel d'offre : 4,50 % TTC sur le net vendeur

Conseil vente à la découpe ou division parcellaire : tarif de vacations horaires + honoraires de transaction

Les honoraires sont exigibles le jour de la réalisation effective de la vente par acte notarié. Une note d'honoraire sera impérativement remise au client pour paiement.

HONORAIRES DE CONSEIL EN DEHORS DES MISSIONS DU MANDAT DE GESTION OU DE VENTE

Avis de valeur vénale ou locative : en dehors de tout projet de vente ou de gestion (pour succession, donation, décision judiciaire ou impôt sur la fortune immobilière) : 1,80 € le m² + forfait de 60 € (TTC).

Déductible sur les honoraires de transaction si l'agence vend le bien dans l'année suivant l'avis de valeur.

Consultation juridique ou technique avec la direction : 180 euros TTC / heure

Vacation horaire avec un collaborateur : 120 € TTC / heure

Tarifcation à partir du 07/04/2022

PRESTATIONS PARA-HOTELIERES

	facturé TTC
Service de réception de la clientèle	compris
Service de nettoyage des locaux	
1 heure	30 €
4 heures	120 €
Service du petit déjeuner (prix par personne)	12 €
Service de fourniture du linge de maison et de toilette	
serviette de toilette, bain	5 €
serviette de bain	7 €
torchon, serviette de table	2.50 €
couette / couverture	22 €
alèse	7.50 €
Drap plat ou drap housse	5.50 €
Protège oreiller ou taie d'oreiller	2.50 €
Cabas	5 €
Kit lit 1L (1 alèse en 140 cm, 1 drap en 140 cm, 1 drap housse, 1 couverture, 2 taies oreiller, 2 protèges oreiller, 1 cabas)	55.50 €
Kit lit 2L (2 alèses en 140 cm, 2 draps en 140 cm, 2 draps housse, 2 couvertures, 4 taies oreiller, 4 protèges oreiller, 2 cabas)	111 €
Kit lit 3L (3 alèses en 140 cm, 3 draps en 140 cm, 3 draps housse, , 3 couvertures, 6 taies oreiller, 6 protèges oreiller, 3 cabas)	166.50 €
kit lit 4L (4 alèses en 140 cm, 4 draps en 140 cm, 4 draps housse, 4 couvertures, 8 taies oreiller, 8 protèges oreiller, 4 cabas)	222 €
kit de table 1P (2 torchons, 4 serviettes de table)	15 €
Kit de table 3P (4 torchons, 6 serviettes de table)	25 €
Kit de table 4P (5 torchons, 8 serviettes de table)	32.50 €
Kit de toilette 1P (2 serviettes de bains, 2 sorties de bains)	24 €
Kit de toilette 3P (6 serviettes de bains, 6 sorties de bains)	72 €
Kit de toilette 4P (8 serviettes de bains, 8 sorties de bains)	96 €

Tarifcation à partir du 07/04/2022

Tarifcation maximal appliqué. Des remises pouvant être consenties aux clients

Mentions légales

LA BOUTIQUE DU PATRIMOINE GESTION

10 route de Léognan 33170 Gradignan Tel : 05 56 75 95 91 email : contact@lbdpgestion.fr

SARL au capital de 10 000 euros. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux n° 881 920 474
Titulaire de la carte professionnelle Gestion - Transaction n° *CPI 33012020000045270* délivrée par la CCI de la Gironde.
Caisse de garantie GALIAN 89, rue de la boetie 75 008 Paris pour 300 000 euros (G). Couvert par une responsabilité civile professionnelle : MMA IARD 14bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans cedex 9 sous le numéro de police 120137405 couvrant la France. - Pas de détention de fonds pour le service transaction.
TVA intracommunautaire : FR07881920474

Tarifcation à partir du 07/04/2022